



SAINT-SAVOURNIN

2014/2017

BILAN DE MI-MANDAT

3 ANNÉES D'ENGAGEMENTS TENUS

Le 30 mars 2014, vous nous avez élus sur un programme, des engagements, une ambition, pour rendre notre village plus attractif, pour développer et moderniser ses services publics de proximité, et pour innover dans tous les domaines.

Trois années se sont écoulées, aussi comme je vous l'ai annoncé début 2017, il nous paraît essentiel de vous restituer en toute transparence, le travail accompli par notre équipe avec le concours de l'ensemble des services communaux. Des engagements tenus aux engagements non réalisés en expliquant pourquoi, des projets en cours aux projets à venir, en passant par les «Plus» qui n'étaient pas prévus et auxquels nous avons pourtant donné vie, comment ne pas être fiers aujourd'hui du chemin parcouru. Loin d'une autosatisfaction, c'est une conception de la vie publique qui nous anime et qui consiste à vous rendre des comptes sur toutes les actions menées, sur le moindre centime d'euro dépensé jusque-là.

Forts de votre confiance, nous allons poursuivre ce programme conformément à l'esprit du «Nouvel élan pour Saint-Savournin» que j'ai eu l'honneur de conduire, et dont nous aurons l'occasion d'échanger dans le cadre des débats et concertations à venir.

Rémi Marcengo

Maire de Saint-Savournin
Vice président du Territoire du
Pays d'Aubagne et de l'Etoile

L'ACTION SOCIALE

■ **La subvention municipale** annuelle versée au C.C.A.S est passée de 5.000 euros en 2014 à 23.700 euros chaque année, afin de diversifier et développer, l'action sociale.

■ **Intergénérationnelle**, l'action sociale crée et renforce le lien social, lutte contre l'isolement, accompagne et apporte un soutien aux administrés en difficulté, développe les solidarités. Elle impacte transversalement de nombreuses actions municipales.

■ **Aides pour les familles** les plus modestes sur justification de revenus, (tarifs communaux étudiés pour la cantine scolaire, les activités périscolaires et le centre aéré).

■ **Bons alimentaires** et autres aides d'urgence pour les personnes en grande difficulté peuvent être attribués.

■ **Prises en charge par la commune**, à hauteur de 50 % du coût de la téléassistance pour les personnes non imposables, et de 10 % des frais de crèche pour les familles.

■ **Création de l'atelier «informatique pour tous»** en 2016. Les cours gratuits pour les habitants de la commune (payants pour les habitants d'autres communes), sont dispensés par l'association «Club numérique».

■ **Attribution en 2017** d'une aide pour le permis de conduire en direction des jeunes qui ont 18 ans dans l'année. 200 euros leurs sont versés sur justificatif de l'obtention du permis.

■ **Participation communale aux coûts des sorties dominicales** en 2015 et 2016 (Fête des lavandes à

Digne, fête des citrons à Menton, Saintes Maries de la Mer, journée cabaret à Sète.)

■ **Organisation du repas de fin d'année**, pour le personnel communal (en activité et retraités) et leurs enfants.

■ **Réceptions des familles dont les bébés** sont nés dans les six mois en avril et en octobre, et des nouveaux arrivants sur la commune, chaque année au mois d'avril.



SÉCURITÉ

- **Réactualisation** du Plan Communal de Sauvegarde (en cours de validation).
- Mise en place du dispositif «**Participation citoyenne**» dans plusieurs quartiers de la commune (centre du village, chemin du château, les Maisons neuves, les Plaines, Collet blanc, Source/Coulet La Valentine, Bastide Samat/La Valentine).
- **Pose de badges codés** pour accéder à toutes les salles communales.
- **Reconstitution du CCFF** (Comité Communal des Feux de Forêts).
- **Acquisition d'un local** ainsi que d'un véhicule neuf et de petits matériels pour permettre aux bénévoles du CCFF d'exercer leurs missions de prévention

dans de bonnes conditions. Des acquisitions subventionnées par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône et la réserve parlementaire du député.

- **Surveillance accrue** dans le cadre du plan Vigipirate, avec le concours de la gendarmerie et de la police municipale qui compte depuis septembre 2017 un nouvel agent.

- **Mise en place de rampes** de protection sur la voie publique là où la circulation est importante.

- **Installation d'un feu rouge** à l'entrée du village et **pose de nombreux ralentisseurs** pour limiter la vitesse des véhicules.

DÉMOCRATIE LOCALE ET CONCERTATION

- **Visites de quartiers** du maire et des élus, dès le début du mandat, d'avril à fin juin 2014
- **Réunions publiques** pour la présentation des projets structurants «pôle administratif et culturel» (futurs mairie et médiathèque), et complexe sportif.
- **Concertation du personnel communal** pour l'élaboration du projet du «pôle administratif et culturel».
- **Concertation des parents d'élèves** pour la mise en place des TAP dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires en 2015 et pour le retour à la semaine de quatre jours en 2017.
- **Réunions publiques** prévues dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

- **Réunions publiques** pour la mise en place du dispositif « participation citoyenne » et appel au volontariat.



CULTURE

■ **Maintien et soutien des manifestations** existantes (exposition de photos, Rencontres théâtrales, exposition de peinture de l'Atelier du Lavoir intégrée depuis 2015 dans le Grand Prix de peinture et de sculpture de Saint-Savournin).

■ **Restauration de la fresque** murale de M. Mourren, sur la façade de la mairie, par l'Atelier du Lavoir

■ **Création du grand prix de peinture et de sculpture** de Saint-Savournin, qui accueille chaque année environ 600 visiteurs. En 2017, 21 communes y étaient représentées. Concerts de printemps (en 2015 Philharmonique de Cadolive, en 2016 Les Poulettes et 2017 Massilia Sound Gospel dans le cadre du dispositif «Saison 13»)

■ **Poursuite de la Fête de la musique**, (scène ouverte aux musiciens et chanteurs amateurs, spectacles de rue afro-brésilien Tentadanse, Groupe «Héritage Gypsy», Fanfare Garlabanda, concert du groupe Quartier Nord). En 2017 la fête de la musique a été annulée en raison d'une programmation insuffisante et remplacée en septembre par un spectacle musical de rue «Piano sur échasses et sa grande diva/Saison13».

■ **Soutien de la municipalité au théâtre amateur**. Projet dans la programmation culturelle 2018, d'une scène ouverte à des compagnies qui souhaitent se produire à Saint-Savournin.

■ **«Au théâtre dimanche, avec thé ou café»**, se poursuivra comme l'hiver dernier avec des troupes professionnelles. En 2017, ont été accueillies sur la scène de la salle Luciani Edmonde Franchi avec «La vraie vie d'Honorine», la Cie Baudracco avec «Ma-

rius» de Marcel Pagnol, et la Troupe du brigadier avec «Irrésistible».

■ **Adhésion à «Saison 13»** du Conseil départemental des Bouches du Rhône. Ce dispositif permet la venue de spectacles subventionnés de 60 à 80%. Ainsi, en deux ans, ont eu lieu le concert du groupe féminin «Les Poulettes», le one woman show de l'humoriste Louise Bouriffé, les déambulations musicales des orchestres de rues «Banda du Dock», «Honolulu brass band», «Wonderbrass», «Le piano sur échasses et sa grande diva», le spectacle pyrotechnique «Karnavires», et le concert de «Massilia Sound Gospel».

■ **Organisation de conférences en 2015 et 2016**, sur l'histoire de la mine (Francis Pellissier), et sur la vie et l'œuvre de Marcel Pagnol (Georges Mérentier).

■ **Création des «Vendredis de l'Histoire»** en 2017, le premier vendredi de chaque mois sur des thèmes tels que «La faute au Midi», «Sale temps pour les abeilles», «Histoire du foot dans le bassin minier», «Les grottes sépulcrales de nos collines», et d'autres à venir.

■ **Création de la commission** extra municipale de la culture en 2017.

■ **Sortie culturelle aux Carrières des lumières** aux Baux de Provence en 2017, et prochainement au camp des Milles.

■ **Partenariats culturels** avec les associations (Atelier du Lavoir, carnaval de l'A.P.E., Compagnie Le trait d'union)

■ **Organisation avec le Pays d'Aubagne et de l'Etoile**, de la journée «De mines en collines» en

2017, dans le cadre du Festival des randonnées. Découverte du pays minier et valorisation de l'histoire et du patrimoine territorial, et animations «sports de pleine nature», en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal.

■ **Depuis 2015**, grâce à ce même partenariat, la commune a pu accueillir la «Comédie d'un autre temps» pour la balade théâtrale à travers le village et son histoire, et tous les ans au mois d'août les soirées de cinéma en plein air «Pagnol sous les étoiles» avec, successivement, «Topaze», «La fille du puisatier», et «Naïs».

■ **Projet de création d'une nouvelle commission** extra municipale consacrée à l'histoire et au patrimoine, d'ici la fin de l'année 2017.

■ **Célébration de Sainte-Barbe**, en hommage à l'histoire des mineurs en décembre 2017 et pour la première fois dans la commune.

■ **Concert de Noël** en l'église de Saint-Savournin, interprété en 2015 par le chœur «Voix en sol mineur» dirigé par Elizabeth Aubert et en 2017 par le «Good Bouill Gospelers» sous la direction de Maddy Picq.

■ **Espace des auteurs régionaux** lors du marché de Noël en 2016 et en 2017.

■ **Acquisition d'un grand écran** de projection motorisé et d'un vidéo projecteur adapté, salle Luciani, notamment pour s'ouvrir à l'expression cinématographique sous des formes à définir.

■ **Commémoration du centenaire 14/18** en 2014, 2015 et 2017 (exposition organisée en partenariat avec le Club photos et l'Atelier du Lavoir, exposition

patrimoniale et concert de chants pacifistes de la chorale « Voix en sol mineur », Histoire du 15ème corps de Provence racontée par l'historien Jean-Yves Le Naour).

■ **Contribution à l'élaboration** du projet de politique culturelle de la future médiathèque.

■ **Réalisation de la première cabane à livres** mise en place à la Valentine.



URBANISME ET AMÉNAGEMENT

- **Elaboration du PLU** (Plan Local d'Urbanisme)
- **Mise en place d'une permanence** du Conseil d'architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches du Rhône (CAUE)
- **Acquisition d'un local** situé Route Alonso Florès dédié au CCFF, et d'une parcelle de terrain où seront construits des parkings et garages à la location
- **Acquisition d'un local** de 18m² (montée place neuve) destiné à devenir un garage à la location
- **Accompagnement pour le suivi des dossiers**

d'urbanisme, d'un consultant qui apporte régulièrement son expertise notamment dans les cas litigieux.



COMMUNICATION

- **Création de «Pèr lou vilàgi»**, le journal municipal de nouveau format en quadrichromie. Une formule plus actuelle équivalente à 16 pages, à raison de deux à trois par an. Une périodicité moins fréquente (et donc moins coûteuse) que prévue en raison de la communication soutenue et régulière faite tout au long de l'année via les 1600 boîtes aux lettres du village.
- **Création, chaque année**, d'un numéro «Pèr lou vilàgi» spécial budget, qui rend compte du budget prévisionnel après son adoption au conseil municipal.
- **Distribution dans toutes les boîtes aux lettres** des publications informant des manifestations et actions municipales dans tous les domaines.
- **Installation d'un nouveau panneau lumineux** à La Valentine. Celui du village, hors service, sera remplacé d'ici la fin 2017.
- **Création d'un nouveau site internet** équipé

d'un système d'écoute des enregistrements audio des séances publiques du conseil municipal, à partir de 2018.

- **Adaptation d'une application mobile** qui permettra d'informer en «instantané» les habitants de toutes alertes possibles (intempéries, accidents, travaux, déviations routières, de changement de programme d'une manifestation, et autres informations urgentes.)
- **Optimisation des relations médias** avec la presse quotidienne régionale (PQR), radios, magazines régionaux, agenda territorial.
- **Création de deux comptes Facebook** «commune de Saint-Savournin» et «mairie de Saint-Savournin»





TRAVAUX

Tous les travaux de proximité sont réalisés avec le soutien financier du Conseil départemental à l'aide de diverses subventions. Dans le domaine du développement durable, la réserve parlementaire du député a également contribué au financement de certains travaux.

■ Voirie :

- Création de trottoirs sur la RD7 Saint-Savournin (devant Pearl)
- Création de trottoirs RD8 La Valentine (rue de la Fontaine)
- Prolongement du trottoir RD46 (Route de Gréasque) et pose de deux abris bus
- Goudronnage à la Bastide de Samat
- Bétonnage chemin piéton de l'ancien Crible

■ Réfection et création de réseaux pluviaux :

- Chemin de la Chapelle (La Valentine)
- Bastide de Samat (La Valentine)
- RD8 la Valentine rue de la Fontaine
- RD7 Saint-Savournin devant Pearl
- Montée place neuve Saint-Savournin
- Collet Blanc impasse des cyprès
- 209 Chemin du Château (Saint-Savournin)
- Chemin de la croix (Saint-Savournin)
- Pose de bordures chemin des cerisiers (Saint-Savournin)

■ Travaux mandatés :

- Sibam Réfection tuyauterie du réseau eau potable: rue du lavoir et rue vieille (La Valentine)
- SPL L'Eau des collines réfection d'une partie du réseau d'assainissement (Collet Blanc)

■ Conteneurs enterrés (Tri sélectif et ordures ménagères) :

- Chemin de l'ortolan
- Quartier la Loube (Puits Léonie)
- Stade Gérard Roux
- Création de niches de sécurité : les plaines et rue du lavoir

■ Eclairage public :

- Pose de 4 candélabres au Chemin des cerisiers, RD46 abris bus, RD7 Pearl et Bastide de Samat
- Rénovation de l'éclairage public en éclairage LED: Centre du village Saint-Savournin, parking salle du lavoir et entrée salle du lavoir

■ Stade de Saint-Savournin :

- Mise en place d'Algeco toilettes en attente des travaux de rénovations futures

■ Panneau urbain d'information :

- Place du Mas
- Centre Commercial

■ Sécurité et voirie :

- Pose de ralentisseurs : Chemin de la Carreirade, Collet blanc, Chemin de l'Ortolan (Statim), Stade de Saint-Savournin, Chemin des Timots, les Plaines, Lotissement Beau Soleil, Lotissement les vignes et les Castangs
- Pose de barrières le long du trottoir allée Paul Cézanne
- Mise en place feu tricolores RD7 centre du village.
- Remplacement de panneaux de signalisation vé-tustes
- Marquage au sol
- Miroirs

■ Travaux de bâtiments :

- Salle Luciani : réparation des chenaux, remplacement des baies vitrées et création d'un point lumineux dans le hall en technologie LED.
- Salle du lavoir : rénovation du sol en parquet Gerflor
- Ecole Estello : réaménagement des réfectoires par panneaux coulissants, agrandissement de la cour, création d'un mur antibruit végétalisable.

■ Services techniques :

- Agrandissement du local technique avec vestiaires, douches et WC

■ Stade :

- Travaux d'aménagement (local jeune)
- Buvette : peinture intérieure et jeu de boules

■ Immeuble de la Poste :

- Passage du chauffage central au gaz de ville

■ Ancienne école de la Valentine :

- (Salle des associations) : Isolation toiture
- Remplacement des fenêtres, portes et volets en isolation PVC
- Pose de climatiseurs réversibles

■ Pose abris bus communaux :

- Quartiers de la Bastide de Samat et des Maisons neuves

■ Divers :

- Pose de bornes pour déjections canines (jardin d'enfants rue de la source, place de la libération, mairie grande rue, salle Luciani, jardin Beau Soleil, Maisons Neuves jardin d'enfant (lei carbounié))
- Pose d'une boîte aux lettres POSTE parking des maisons neuves
- SPL «eaux des collines» : désinfection deux fois par an du réseau assainissement (pour empêcher la

proliférations de cafards) : rue vieille, rue de la tour et rue de la fontaine.

- Travaux entretien OLD (Obligation Légale de Débroussaillage)



SPORT - ENFANCE ET JEUNESSE

■ **Création du jardin d'enfants, aire de pique-nique et de jeux de boules**, Place dei Carbounié aux Maisons-neuves, lotissement Beau Soleil et stade Gérard Roux.

■ **Ouverture du centre aéré le Mercredi**. Concernant l'ouverture du centre aéré durant le mois d'août, conformément à nos engagements, un sondage a été réalisé chaque année auprès des parents. Les résultats successifs ont montré une demande d'accueil nettement insuffisante pour garantir une gestion équilibrée du service. Néanmoins, en 2017, les vacances scolaires ayant pris effet assez tardivement dans l'été, nous avons prolongé l'accueil des enfants au centre aéré, jusqu'à la fin de la première semaine d'août.

■ **Création d'un local pour les jeunes** sur le stade Gérard Roux. Une réflexion est engagée pour mettre en place une réorganisation de l'équipe d'animation

et une politique d'encadrement afin que nos jeunes puissent profiter pleinement des activités qui leurs seront proposées en lien étroit avec le futur complexe sportif.

■ **Réalisation d'un terrain de boules** jouxtant le local pour les jeunes et la buvette.

■ **Complexe sportif**. Comme prévu dans notre programme, la municipalité a lancé les travaux d'un complexe sportif. Celui-ci sera composé d'un skate parc, d'un jardin d'enfants et aire de pique-nique, d'un stade multisports, de deux courts de tennis supplémentaires et d'un clubhouse..

■ **Organisation de la soirée des champions sportifs** pratiquant une discipline sportive dans les clubs locaux, avec remises de récompenses pour les jeunes lauréats.

SENIORS

■ **Organisation du repas du maire** offert aux 60 ans et plus, en fin d'année.

■ **Doublement du nombre de colis de Noël** portés à domicile pour tous les 60 ans et plus.

■ **Sorties ouvertes** à tous les publics

■ **Mise à disposition d'un car communal** pour transporter les personnes âgées jusqu'au centre commercial du village. Cette mesure n'a pu être maintenue en raison de l'absence de demandes.





BUDGET – FINANCES

- **Transparence et information** sont assurées depuis trois ans par la commission municipale des finances qui se réunit au moins deux fois par an, et par la publication annuelle du budget communal.
- **Maintien des taux de la fiscalité locale** (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti et taxe sur le foncier non bâti)
- **Maîtrise des finances** malgré les contraintes liées à la baisse des dotations d'Etat et autres transferts de charges
- **Tous les partenaires** (Département, Région, Etat, Caf, Drac) sont sollicités et le seront encore jusqu'en 2020, pour cofinancer les actions et projets structurants de la municipalité. En témoignent les subven-

tions accordées à la commune de 2014 à 2017, dont le montant global est de l'ordre de 1.300.000 euros.



ASSOCIATIONS

- **Reconduction des subventions** destinées aux associations locales et attribution de subventions aux nouvelles associations réunissant les différents critères d'éligibilité.
- **En 2015, une étude** a permis d'évaluer à 31.580 euros ce que coûte à la commune, la mise à disposition des équipements communaux et du car, aux associations. Dans cette somme sont également compris le coût du chauffage, de l'électricité, de l'eau, des réparations, la maintenance du matériel, l'entretien des locaux, le ménage et autres travaux effectués par les services communaux.
- **Organisation**, chaque année en septembre, du forum des associations.



AFFAIRES SCOLAIRES

- **Mise en place des TAP**, réalisée dans l'urgence après les élections, activités proposées : Atelier théâtre, Handball, Yoga, Musique, Guitare, Espagnol, Travaux manuels, Badminton, Zumba, Jeux de société.
- **Distribution de cadeaux** aux enfants scolarisés sur la commune, à l'occasion des fêtes de Noël.
- **Financement de projets périscolaires** : chorale, jardinage, découverte de la faune et de la flore
- **Mise à disposition** de moyens (prêt de salle, transport, logistique, sono) pour le spectacle de fin d'année de la chorale de la maternelle.
- **Organisation du «Festinistons»** pour tous les enfants de la commune avec distribution d'un cadeau pour les enfants de CM2 qui partent vers le collège.
- **Elaboration des menus** pour la cantine scolaire par une diététicienne.
- **Achat de produits Bio** et issus de l'agriculture résonnée pour les repas de la cantine.
- **Achat de fournitures scolaires**, de mobilier, jouets, pour les écoles maternelle et élémentaire.
- **Sécurisation des entrées des écoles** : mise en place de badges personnalisés afin de limiter l'accès des écoles aux personnes étrangères aux locaux.
- **Réalisation d'un préau supplémentaire** dans la cour de l'école élémentaire.
- **Installation de voiles d'ombrage** dans la cour de l'école maternelle.
- **Installation de tableaux numériques** dans neuf classes de l'école élémentaire.
- **Passage de la semaine de 4 jours** et demi à la semaine de 4 jours organisation d'activités périscolaires (handball, jeux divers) durant la pause méridienne, pour les enfants volontaires.
- **Mise à disposition des bus** municipaux pour les sorties scolaires.
- **Intervention des bibliothécaires** dans les écoles.



COMMERCES

- **Privilégier le petit commerce de proximité.** La carte cadeau délivrée au personnel communal en fin d'année, est désormais utilisable uniquement chez les commerçants du village.
- **Chaque fois que cela est possible**, la municipalité fait appel aux commerces et artisans locaux pour des manifestations qu'elle organise ou pour des travaux dont elle a besoin.

FÊTES - CÉRÉMONIES - FESTIVITÉS DIVERSES



- Foire aux plants
- Foire gourmande et artisanale
- Marché de Noël
- Illuminations de Noël depuis 2016
- Feu d'artifice pour le nouvel an depuis 2016



- Commémorations des 08 mai et 11 novembre
- Repas et bal populaire pour la fête nationale, le 14 juillet
- Hommages publics rendus à la mémoire des victimes des attentats terroristes

DIVERS

■ **Adoption** de plusieurs motions, en séances publiques du conseil municipal. Toutes ont été votées à l'unanimité et portent sur les thèmes suivants : Refus du transfert du service réanimation de l'hôpital public d'Aubagne à la clinique privée La Casamance, demande d'interdiction des pesticides, opposition à

la fermeture du centre de sécurité sociale de Miramas.

■ **Intervention auprès du député** au sujet des inquiétudes exprimées par des administrés sur le déploiement des compteurs Linky.

■ **Création de l'atelier** «Les tricoteuses du cœur»